

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 20 (1879), p. 1-4

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__1_0

© Société de statistique de Paris, 1879, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1879.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1878

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. le D^r Lunier. Conformément à l'article 6 du règlement, le président communique à la Société la liste des candidats proposés pour les diverses fonctions du bureau et du conseil.

Président pour l'année 1879. M. le D^r BERTILLON, en remplacement de M. Lunier.

Vice-président M. MOTHERÉ, chef de bureau de la statistique municipale, en remplacement de M. le D^r Bertillon,

Membres du conseil. M. DE MALARCE, en remplacement de M. Motheré,
— M. René LAFABRÈGUE, en remplacement de M. Renaud, arrivé au terme de son mandat.

— M. WILSON, député d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Chervin, membre sortant.

Le nom de M. CHEYSSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est ajouté à cette liste.

Les pouvoirs du secrétaire général, ainsi que ceux du trésorier étant expirés, le bureau propose de réélire, pour une nouvelle période de trois ans, secrétaire général, M. T. Loua; trésorier, M. J. Robyns.

M. le président ajoute qu'en vertu de l'article 6, toute autre candidature proposée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste dressée par le conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts, et transmise au secrétaire général dans un délai de huit jours.

Il termine sa communication en annonçant que l'élection définitive des membres proposés aura lieu dans la séance du 11 décembre.

M. le secrétaire général, invité à donner lecture du procès-verbal de la séance du 12 juin dernier, répond que ce procès-verbal, s'appliquant à une séance de clôture, a été adopté à la fin de cette séance et imprimé dans le numéro d'août.

M. le président dépouille la correspondance et mentionne d'abord une lettre par laquelle M. Boothby, directeur du bureau de statistique de l'Australie du Sud, rappelant l'envoi qu'il a fait précédemment à la Société de quelques-unes de ses

publications, promet de tenir la Société au courant de ses travaux futurs. M. Boothby demande, à cette occasion, à faire partie de la Société à titre de membre correspondant.

M. VAILLANT, directeur de la statistique de l'Uruguay, offre l'ouvrage qu'il a fait paraître, à l'occasion de l'Exposition universelle, sur la population, le commerce et les finances de son pays. Il remercie la Société d'avoir bien voulu reconnaître ses travaux anciens en lui décernant le titre de membre associé.

M. GAUTIER-BIERS, récemment nommé membre titulaire, adresse ses remerciements au Bureau.

M. LOUA donne lecture de deux lettres de candidature qui lui ont été adressées par MM. de Foville, chef de bureau au ministère des finances, et Claudio Jeannet, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Paris.

Ces deux candidatures sont vivement appuyées par MM. Juglar, Levasseur et Lunier, et le vote en est renvoyé à la prochaine séance.

M. le président, après avoir remercié ceux des membres qui ont contribué par leurs œuvres à augmenter l'éclat de l'exposition de la Société, se dit heureux de pouvoir annoncer que le jury des récompenses lui a décerné une médaille d'argent. Il rappelle les conférences internationales qui ont été tenues, par les soins de la Société de statistique, au palais des Tuileries. Le compte rendu sténographique de ces conférences ainsi que les mémoires présentés seront imprimés aux frais de l'État et livrés au public. Toutefois, il est loisible à la Société de souscrire à prix réduit à un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage.

Après une courte discussion, la Société décide qu'elle souscrit dès à présent pour 100 exemplaires; elle décide, en outre, que les procès-verbaux de ces conférences, tels qu'ils ont été rédigés par le secrétaire adjoint, M. Flechey, seront imprimés dans le Bulletin.

Les ouvrages ci-après, offerts à la Société depuis le 1^{er} juillet, sont déposés sur le bureau :

BELGIQUE . . .	{	<i>Situation du Royaume. 1861-1875.</i>
		<i>De l'instruction primaire. 1873-1875.</i>
		<i>Bruxelles. Annuaire de la mortalité. 2^e année-16^e année. 1863-1877.</i>
		— <i>Topographie médicale. 1864-1866.</i>
ESPAGNE . . .		<i>Revue statistique et géographique. N^{os} 22-24.</i>
		<i>Les voies de fer (conférences). 1878.</i>
		<i>Nouvelle antologie des sciences, lettres et beaux-arts. 1866-1878,</i>
		<i>Banques d'émission. 6^e, 7^e, 8^e et 9^e années.</i>
		<i>Archives statistiques. 2^e année, f. 4. 3^e année, f. 1.</i>
		<i>Rapport sur les fièvres. 1877.</i>
		<i>Caisse d'épargne. N^{os} 2, 3 et 4 (3^e année).</i>
ITALIE		<i>Établissements de crédit. N^{os} 1 et 2 (9^e année).</i>
		<i>Navigation. 1 et 2. 1877.</i>
		<i>Importation et exportation. 1878.</i>
		<i>Balances provinciales. 1877.</i>
		<i>Poids et mesures. 1872-1876.</i>
		<i>Statistique des affaires pénales. 1875.</i>
		<i>Administration des biens ecclésiastiques. 1877,</i>
		<i>Statistiques (notions) sur la peine de mort. 1867-1876.</i>
FRANCFORT . .		<i>Statistique géographique de Francfort.</i>
SUISSE		<i>Journal de statistique suisse (1^{er} trimestre 1878).</i>
BAVIÈRE . . .		<i>Zeitschrift bavaois.</i>
PRUSSE		<i>Statistique prussienne. 40^e volume.</i>

- NORVÈGE . . . *Documents norvégiens* (10 vol.), *statistiques annuelles*.
 SERBIE . . . } *Statistique*. 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7° et 8° volumes. 1865-1874.
 } *Recueil statistique*. 1875.
 GRÈCE *L'Économiste* (janvier-octobre 1878).
 ANGLETERRE . *Journal de la Société de statistique de Londres* (2° et 3° trimestres 1878).
 ÉGYPTÉ *Statistique du choléra en Égypte*. 1865.
 } *Commission permanente de statistique* (4° session).
 } *Répertoire de la Société de statistique de Marseille*.
 FRANCE } *La Savoie thermale*, par M. BARBIER.
 } *La Tempérance*. 1878, n° 2.
 } *Horreur du vide*, par le D^r BOURDIN.

M. DE MALARCE présente, au nom de la Société des institutions de prévoyance, dont il est le secrétaire perpétuel, les dix brochures ci-après :

- 1° *Les Caisses d'épargne des États-Unis*, par M. Townsend ;
- 2° *Les Caisses d'épargne scolaires en France*, par M. de Malarce ;
- 3° *Les Caisses d'épargne à Milan* ;
- 4° *Les Sociétés belges de secours mutuels* ;
- 5° *Les Caisses de prévoyance des ouvriers mineurs belges* ;
- 6° *Les Banques mutuelles populaires en Italie*, par M. Luerd ;
- 7° *Les Institutions de prévoyance des employés des postes et télégraphes* ;
- 8° *Étude sur les moyens pratiques de détruire la misère*, par M. Couheux ;
- 9° *Étude sur l'épargne*, par M. Dollfus ;
- 10° *Notes sur les institutions de prévoyance du Brésil*.

A cette occasion, l'honorable membre fait ressortir, à l'aide de documents recueillis à la suite de l'enquête provoquée par le Congrès des sociétés de prévoyance, l'importance croissante prise par ces institutions.

D'après les données les plus récentes, les caisses d'épargne d'Europe comptent actuellement près de 14 millions de déposants, et le stock des dépôts dépasse 8 milliards de francs. Dans ces chiffres, l'Angleterre figure pour 3,300,000 déposants et 1,850 millions de francs de dépôts ; la France, pour 3 millions de déposants et près d'un milliard de francs.

De 1841 à 1877, on trouve que la somme des versements effectués dans les caisses d'épargne (intérêts non compris) a été, pour l'Angleterre, de 9,320 millions, et en France de 6,200 millions, dont plus de 800 millions appartenant aux trois dernières années. M. de Malarce fait honneur de ces progrès à la création des caisses scolaires et à l'agitation féconde qui s'est faite dans le public et dans les conseils généraux et municipaux, pour le développement de l'épargne populaire. — En ce qui concerne les caisses scolaires, cette institution a déjà été introduite dans 76 départements, et 60 d'entre eux pourront fournir bientôt leur statistique à cet égard. Déjà 8,033 écoles sont dotées de ces caisses, dont 177,040 élèves ont profité. Le nombre des livrets inscrits s'élève à 143,272, correspondant à une valeur épargnée de 2,964,352 fr.

L'Angleterre, qui ne possédait en 1860 que 648 caisses d'épargne, comptait, à la fin de 1877, 458 caisses dites anciennes et plus de 5,000 bureaux de poste opérant comme agences d'épargne. — En même temps, le nombre des *Friendly societies* du Royaume-Uni s'élevait à 11,282, comptant 3,404,107 associés et possédant un capital de 9,336,749 livres sterling. En joignant aux sociétaires leurs femmes et leurs enfants, on peut dire que plus du dixième de la population est affilié à cette institution.

En Italie, les sociétés de secours mutuels ont doublé d'importance dans les quatre dernières années, M. le commandeur Luzzati estime que dans cet intervalle le nombre des sociétés s'est élevé de 2,400 à 4,000, et celui des sociétaires de 200 à 400 mille.

M. de Malarce donne ensuite d'intéressantes informations statistiques sur les unions de consommation en Angleterre et en Allemagne, sur les banques populaires en Allemagne, en Italie et en Belgique. Il appelle l'attention sur le mémoire de M. Engel Dollfus relatif aux institutions ouvrières d'Alsace et principalement sur la construction des maisons ouvrières, dont le nombre s'est élevé depuis 1875 à 948, dont 945 sont déjà entièrement soldées. 4,074,841 fr. ont été dépensés pour ces constructions.

Au nombre des mémoires qu'il a présentés, M. de Malarce signale celui qui lui a été adressé par M. Townsend, vice-président d'une des principales sociétés d'épargne d'Amérique. Ce mémoire contient un tableau statistique concernant les caisses d'épargne de trois États de l'Union (Nouvelle-Angleterre, New-York et New-Jersey), où il est établi que pour une population de 9,488,424 habitants, il y a 626 Savings Banks possédant, au compte de 2,184,264 déposants, un stock de dépôts de 783,264,254 dollars.

Il insiste en dernier lieu sur les mémoires provenant du Brésil, et qui fournissent d'amples informations sur les institutions de prévoyance de cet empire. A ce sujet, M. de Malarce fait remarquer que certaines de ces institutions ont considérablement aidé à l'affranchissement des esclaves. On sait que, d'après la législation du Brésil, les enfants naissent libres et que les esclaves actuels peuvent acheter leur liberté en se constituant le pécule nécessaire. Par ce moyen, l'esclave n'acquiert pas seulement la liberté, mais il acquiert en même temps les qualités de travail, d'ordre, de sobriété, de prévoyance qui le rendent capable d'user dignement de sa nouvelle position. La liberté serait en effet, pour lui, un leurre et une déception sans les vertus qui constituent l'homme libre.

M. le président remercie M. de Malarce de sa communication et demande si personne n'a à présenter d'observations.

M. MARCEL LEMERCIER dit qu'il ne faut pas oublier que M. Loua a fait insérer, dans notre Bulletin, un travail important sur la question de l'esclavage au Brésil, et que c'est, à sa connaissance, la seule statistique régulière de l'esclavage qui ait paru jusqu'à ce jour.

M. MOTHERÉ rappelle qu'avant la destruction de l'esclavage dans nos colonies, M. de Breuil avait déjà demandé, pour nos Antilles, l'application d'un système de libération analogue à celui dont M. de Malarce a parlé.

MM. LUNIER et BOURDIN approuvent la conclusion à laquelle le préopinant est arrivé : c'est pour avoir méconnu cet enseignement que la suppression de l'esclavage dans les États-Unis du Sud a produit de si fâcheux résultats.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un mémoire de M. Flechey sur les effets de la dernière famine dans l'Inde. Cette lecture occupe la fin de la séance, laquelle est levée à six heures.
